

L'INDEMNISATION

depuis le 10 septembre 1999



Nombre de recommandations	36 130
Indemnités recommandées	549 941 648 €

LES DOSSIERS MATERIELS ET BANCAIRES

depuis le 10 septembre 1999



Nombre de dossiers enregistrés	29 977
⇒ <i>dont dossiers matériels</i>	19 824
⇒ <i>dont dossiers bancaires</i>	10 041

Comptes bancaires attestés et/ou affidavits à l'issue des recherches menées dans ces dossiers	17 488
---	---------------

LES « BIENS CULTURELS MOBILIERS » (BCM)*

depuis le 10 septembre 1999



*Pour une définition des biens culturels mobiliers :
<http://www.civs.gouv.fr/images/pdf/Notion-BCM-v3ter.pdf>

Dossiers dans lesquels des BCM ont été revendiqués	4 445
Dossiers indemnisés contenant une ou des œuvres d'art	189
Indemnités versées pour des dossiers mentionnant des biens culturels	57 700 775 €

@ LE SITE INTERNET
WWW.CIVS.GOUV.FR



Pages consultées sur le site au cours du mois	856
---	------------

Nombre annuel de visites depuis le début de l'année	948 (1257 en 2022)
---	-------------------------------------